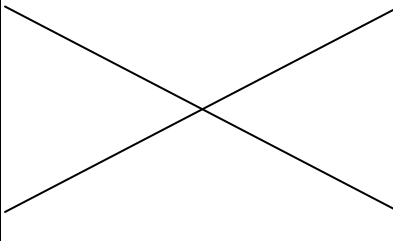
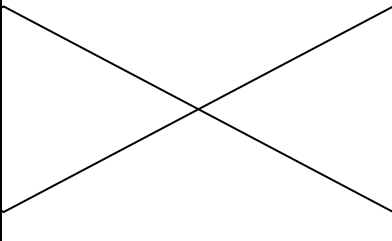


TARIFS 2019 & CONDITIONS pour les LOCATIONS des SALLES PAROISSIALES

	Réunion copropriétaires et assimilés	Activités et fêtes en journée (avant 20 H) Et vins d'honneur AVEC CUISINE	Activités et fêtes en journée (avant 20 H) Et vins d'honneur SANS CUISINE
Salle Ste MARIE Salle Ste CECILE 25 personnes /salle	110,00 € HT 132,00 € TTC		
Salle Notre Dame 150 personnes	320,00 € HT 384,00 € TTC	420,00 € HT 504,00 TTC	370,00 € HT 444,00 € TTC
Salle Ste Clotilde 80 personnes	190,00 € HT 228,00 € TTC	280,00 € HT 336,00 € TTC	230,00 € HT 276,00 € TTC

Réservations et disponibilités : contactez **M. Jean Claude MAITRE 06 12 34 82 41**

- Une convention de location de salle, précisant toutes les conditions, est remise à l'emprunteur et doit être signée par lui au moment de la réservation.
- **Tous les REGLEMENTS SE FONT PAR CHEQUE UNIQUEMENT**, à l'ordre de «**NDSC**»
- L'emprunteur doit fournir une copie d'attestation d'assurance Responsabilité Civile.
- Une caution de 500€ est demandée à la réservation. Elle sera rendue après vérification de l'état des lieux et si toutes les conditions ont été respectées.
- Le nettoyage de la salle est à la charge de l'emprunteur; en cas de nettoyage insuffisant, le coût de nettoyage sera prélevé sur la caution.
- Le prêt des salles est accordé jusqu'à **20h** au plus tard, comprenant le nettoyage.
- La réservation devient effective après versement d'acompte, signature de la convention de prêt et présentation de la copie de la police d'assurance Responsabilité Civile.